

NOTE DE PRESENTATION

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

	DEPENSES	RECETTES	REPORT 2019	TOTAL RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	2 071 384.76 €	2 359 080.42 €	40 000.00 €	2 399 080.42 €	327 695.66 €
INVESTISSEMENT	1 742 216.86 €	1 543 055.84 €	50 616.16 €	1 593 672.00 €	- 148 544.86 €

RESULTAT 2020 : 179 150.80 €

RESULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT : + 327 695.66 €

(pour mémo + 259 481.83 € en 2019)

Dépenses : 2 071 384.76 € // Recettes 2 399 080.42 €

TOTAL DEPENSES = 2 071 384.76 €

Des dépenses en augmentation (+ 30.509 %) par rapport au CA 2019 (1 587 158.23 €).

En augmentation (+ 208 076 €) par rapport au budget voté en juin 2020 et avec les décisions modificatives (1 863 308.43 €).

- **Des dépenses à caractère général (489 139 €)** en baisse (- 11,49 %) par rapport au CA 2019 (**552 658 €**), donc maîtrisées par rapport au budget voté en 2020 (**567 327 €**), avec 78 K€ d'économies.
 - Principales baisses constatées entre le CA 2019 et 2020 :
 - Dépenses d'eau et assainissement : 19 K€ à 13 K€
 - Dépenses d'énergie et d'électricité : 138 K€ à 124 K€
 - Bois et forêts : 29 K€ à 22 K€
 - Entretien du matériel roulant : 4.5 K€ à 2 K€
 - Contrats de maintenance : 38 K€ à 32 K€
 - Catalogues et imprimés : 10 K€ à 3 K€
 - Fêtes et cérémonies officielles : 6 K€ à 439 €
 - Réceptions : 13 K€ à 6.5 K€
 - Assurances multirisques : 20 K€ à 7 K€
 - Principales augmentations constatées entre le CA 2019 et 2020 :
 - Fournitures d'entretien : 3 K€ à 9 K€ (principalement liés à la crise de COVID-19)
 - Fourniture de voirie : 1.5 K€ à 5 K€ (sel de déneigement, panneaux de signalisation)

- **Des dépenses de personnel (642 558 €)** en augmentation (+ 10.53 %) par rapport au CA 2019 (581 352 €), mais bien maîtrisées par rapport au budget voté en 2020 (661 000 €), avec 18 K€ d'économies.
 - Principales augmentations constatées entre le CA 2019 et 2020 :
 - Personnel titulaire : 346 K€ à 386 K€ (augmentation du régime indemnitaire et attribution de la prime COVID-19)
 - Rémunération des apprentis : 4 K€ à 11 K€ (salaires payés sur une année entière)
 - Cotisations pour assurance du personnel : 17 K€ à 19 K€
 - Principales baisses entre le CA 2019 et 2020 :
 - Rémunération autre personnel extérieur : 4 K€ à 791 € (annulation des spectacles de la bibliothèque, annulation des interventions musicales à l'école)
- **Des autres charges de gestion (202 707 €)** en baisse par rapport au CA 2019 (207 834 €) et en diminution par rapport au budget voté en 2020 (237 600 €). Cette baisse n'est pas considérée comme une réelle économie, elle est due au paiement partiel de la subvention à l'ALEF dont le solde est reporté en 2021. A noter également un poste d'adjoint supplémentaire à financer depuis le mois de juin 2020.
- **Des charges financières (22 314 €)** en baisse par rapport au CA 2019 (25 498 €) liées au remboursement anticipé de l'emprunt « locaux professionnels ».

TOTAL RECETTES = 2 399 080.42 €

Des recettes plus importantes (+ 29.9 %) par rapport au CA 2019 (1 846 640.06 €) et en hausse significative (+ 535 K€) par rapport au budget voté en 2020 incluant les décisions modificatives (1 863 308 €).

- **Des produits des services et domaines (69 K€)** largement inférieurs à ceux du CA 2019 (76 K€) et légèrement supérieurs au budget voté (68 K€). Cette différence s'explique principalement par l'absence de recettes liées aux ventes de bois.
- **Des produits liés aux impôts et taxes (1.147 K€)** en augmentation (+ 46 K€) à ceux du CA 2019 (1.101 K€), principalement liée aux revalorisations des bases des taxes foncières et d'habitation (+ 46 K€). A noter également une diminution (- 2 K€) des droits de place, liée à l'annulation du Messti et à l'absence des « commerces ambulants ».
- **Des dotations, subventions et participations (582 K€)** en hausse (+ 15 K€) par rapport au CA 2019 (567 K€), et en légère hausse par rapport au budget voté en 2019 (574 K€). Augmentation de 4 K€ de la compensation de l'Etat pour l'exonération de la taxe d'habitation et attribution du FCTVA (4.8 K€) au titre des dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie.
- **Des produits de gestion courante (48 K€)** en baisse par rapport au CA 2019 (59 K€). Baisse liée à la résiliation d'un bail de location d'un logement communal et suppression du loyer pour la location de locaux professionnels suite cession.

RESULTAT SECTION D'INVESTISSEMENT : - 148 544.86 €

(pour mémo + 50 616.16 € en 2019)

Dépenses : 1 742 216.86 € // Recettes 1 593 672.00 €

TOTAL DEPENSES = 1 742 216.86 € (1 245 251.15 € en 2019)

- Acquisition d'un terrain chemin de Haguenau (à côté de l'atelier municipal) : 19 K€
- Remplacement de la chaudière du Presbytère Protestant : 16 K€
- Aménagement de l'entrée de la bibliothèque : 19 K€
- Ravalement de la façade du périscolaire rue du Presbytère : 22 K€
- Mise aux normes électriques du club house au stade municipal : 11 K€
- Fourniture et pose d'une clôture au stand de tir : 19 K€
- Matériel de bureau et informatique : 16 K€ (*vidéoprojecteurs pour école élémentaire et informatique mairie*)
- Achat de matériel divers : 28.5 K€ (*Vitrines d'affichage, réfrigérateur, borne de désinfection des mains, écran de protection pour accueil, autolaveuses, nettoyeur à vapeur sèche, ...*).
- Construction d'un abri à l'atelier municipal : 76 K€
- Restructuration de la mairie et création d'une annexe : 708 K€ (678 K€ en 2019)
- Création d'un accueil périscolaire 3-6 ans (1^{ère} phase) : 198 K€
- Equipement de cuisine pour l'accueil périscolaire 3-6 ans : 33 K€

TOTAL RECETTES = 1 593 672.00 € (*dont 50 616.16 € de report*)

- Subventions pour travaux de restructuration de la Mairie : 314 K€
 - Région (solde) : 66 K€
 - CD67 : 37 K€
 - CCBZ : 75 K€
 - DETR : 136 K€
- Subventions pour travaux de mise aux norme école maternelle / périscolaire 3-6 ans : 67.5 K€
 - CD67 : 38.5 K€
 - CAF : 29 K€
- Subvention de la Commune de Kurtzenhouse pour remplacement de la chaudière au presbytère protestant : 4 K€
- Subvention DETR pour installation d'un hangar de stockage à l'atelier municipal : 10.5 K€
- Emprunt - Crédit relais : 270 K€ (*préfinancement des travaux de restructuration de la mairie dans l'attente du versement du FCTVA*)
- Cession de locaux professionnels (SPAR) : 465 €
- Taxe d'aménagement : 86 K€
- FCTVA : 32 K€
- Affectation du résultat : 219 K€
- Amortissements : 54.8 K€

Le déficit d'investissement de 148 544.86 € est principalement lié au décalage du versement du solde de la subvention pour le projet de restructuration de la mairie (*qui était inscrit au BP 2020 et qui sera versé en 2021*). Par ailleurs, la phase 1 des travaux de création d'un accueil périscolaire 3-6 ans a engendré un surcoût par rapport à l'estimatif établi par l'architecte au début du projet.